

## ÉTATS-UNIS

### Réponse au président Bush

Index AI : AMR 51/087/2005

ÉFAI

Mardi 31 mai 2005

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le président Bush a une nouvelle fois omis de répondre aux inquiétudes déjà anciennes suscitées par la politique et les pratiques des États-Unis en matière de détention dans le cadre de la « *guerre au terrorisme* », a déclaré Amnesty International ce mardi 31 mai, en réponse aux propos du président américain.

À Guantánamo, les États-Unis gèrent un camp isolé de prisonniers détenus arbitrairement, placés de fait au secret, sans avoir jamais été inculpés ni jugés et sans avoir eu accès à une procédure régulière. Pas un seul des détenus de Guantánamo n'a vu la légalité de sa détention contrôlée par un tribunal, en dépit de la décision rendue l'année dernière par la Cour suprême.

« *Guantánamo n'est que la partie visible de l'histoire. Des éléments de preuve continuent de s'accumuler, qui démontrent l'existence d'un réseau de centres de détention gérés par les États-Unis, dans lesquels des personnes sont détenues au secret ou en dehors de tout cadre juridique, de l'Afghanistan à l'Irak et au-delà* », a déclaré Amnesty International.

Les pratiques et politiques de détention et d'interrogatoire des États-Unis dans le cadre de la « *guerre au terrorisme* » ont délibérément et systématiquement enfreint l'interdiction absolue du recours à la torture et aux mauvais traitements. Des personnes détenues sous la responsabilité des États-Unis ont été transférées pour y être interrogées dans des pays connus pour pratiquer la torture.

« *Si le président Bush et son administration sont sérieux lorsqu'ils parlent de liberté et de dignité humaine, ils doivent renouveler leur engagement à respecter les règles du droit et les droits humains.* »

Amnesty International continue d'appeler l'administration américaine à :

- mettre fin à toutes les détentions au secret dans des lieux inconnus ;
- garantir au Comité international de la Croix-Rouge le droit d'entrer en contact avec tous les prisonniers, y compris ceux qui sont détenus dans des lieux secrets ;
- veiller à ce que le recours à la loi s'applique à tous les détenus ;

- mettre en place une commission totalement indépendante chargée d'enquêter sur les allégations de torture, mauvais traitements, détentions arbitraires et « disparitions » ;

- poursuivre en justice toute personne responsable d'avoir autorisée ou perpétré des violations des droits humains.

### Complément d'information

À une demande de commentaire qui lui était adressée concernant le rapport d'Amnesty International, lors d'un point presse à la Maison Blanche, le président Bush a déclaré : « *J'ai pris connaissance du rapport d'Amnesty International et c'est absurde. (...) Les États-Unis sont un pays qui défend la liberté partout dans le monde. Lorsque des accusations sont portées contre nos ressortissants pour des actions qu'ils auraient commises, des enquêtes approfondies sont menées en toute transparence.* » ●

**Pour plus de précisions, vous pouvez consulter les documents suivants sur le site de l'organisation :**

- [United States of America. Guantánamo and beyond: The continuing pursuit of unchecked executive power](#) (index AI : AMR 51/063/2005) ;

- [États-Unis. La dignité humaine bafouée. Torture et obligation de rendre des comptes dans la « guerre contre le terrorisme ». Rapport de synthèse](#) (index AI : AMR 51/146/2004).

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>**